

HYGIENE ET SECURITE

AU MULTIPLEXE AQUATIQUE



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Éviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Fréquentation limitée afin d'assurer les mesures de distanciation



Respectez la distanciation physique minimale de 1m



Masque obligatoire (visière interdite)
Depuis les parkings jusqu'aux douches



Fermeture afin d'assurer la distanciation physique : gradins



Cheminement à suivre



Nettoyage et désinfection réguliers par le personnel.
Gel hydroalcoolique à disposition

REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement intérieur affiché à l'accueil doit être respecté pour la sécurité de tous.



Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés et surveillés par une personne majeure en tenue de bain



Douche savonnée obligatoire à l'entrée
pas de douche en sortie



Port du bonnet de bain obligatoire



Seuls sont autorisés les maillots de bain (homme, femme et enfant) en lycra, collants au corps et non transparents, ne dépassant pas les genoux et ne couvrant pas les épaules

ENTRÉE INTERDITE

Entrée interdite aux porteurs de symptômes : toux, fièvre, troubles digestifs, nez qui coule, perte de goût ou d'odorat, courbatures, troubles respiratoires.